

Bilan de compétences

Analyser son parcours, définir un projet professionnel réaliste et bâtir son plan d'action.



DURÉE	RYTHME	MODALITÉS	TARIF	LIVRABLE
24 h	Séances de 1 h 30 à 2 h	Individuel · présentiel ou visioconférence	1 990 € net de taxe	Document de synthèse

01 Objectifs professionnels visés

À l'issue du bilan, le bénéficiaire sera capable de :

- Analyser son parcours professionnel et personnel, et identifier les compétences réellement maîtrisées et transférables.
- Repérer ses aptitudes, ses motivations et ses valeurs professionnelles, et les formuler par écrit.
- Construire un projet professionnel et en vérifier la faisabilité au regard du marché du travail et de sa situation personnelle.
- Élaborer une ou plusieurs alternatives : évolution interne, mobilité, création d'activité, projet de formation ou démarche de validation des acquis de l'expérience.
- Identifier les besoins de formation ou d'accompagnement complémentaires nécessaires au projet retenu.
- Argumenter ses atouts en situation de négociation : entretien de recrutement, entretien professionnel, demande d'évolution ou de financement.
- Rédiger et mettre en œuvre son plan d'action, étape par étape, avec échéances et interlocuteurs identifiés.

02 Finalité de l'accompagnement

Le bilan de compétences permet à toute personne d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations, afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. Il est conduit en accompagnement individuel, dans un cadre confidentiel. Le bénéficiaire reste seul décideur des orientations retenues et seul destinataire du document de synthèse.

Mise à jour : 08/10/2026

03 Public concerné et prérequis

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés du secteur privé ou agents de la fonction publique souhaitant faire un point sur leur parcours.
- Demandeurs d'emploi préparant une reconversion ou un retour à l'emploi.
- Travailleurs indépendants souhaitant réorienter ou élargir leur activité.
- Personnes en reprise d'activité après une interruption professionnelle.

PRÉREQUIS

- Aucun.

04 Durée et organisation

- Durée totale : 24 heures par personne, réparties en séances de 1 h 30 à 2 h, à raison d'une à deux séances par semaine.
- 18 heures d'entretiens individuels personnalisés.
- 6 heures de recherches accompagnées (ou travaux guidés).
- Accompagnement individuel : aucune séance collective ; le calendrier est fixé avec le bénéficiaire. Le bilan se déroule sur 8 à 12 semaines selon la disponibilité du bénéficiaire.

05 Contenu détaillé

PHASE 1 — ANALYSER LA DEMANDE ET DÉFINIR LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Présenter le déroulement du bilan, les méthodes et outils utilisés, et les règles de confidentialité applicables. Analyser la situation professionnelle actuelle, la demande et les attentes du bénéficiaire. Définir l'engagement réciproque : objectifs, calendrier, travaux attendus entre les séances. Établir le programme personnalisé qui sera conduit en phase d'investigation.

PHASE 2 — INVESTIGUER SON PARCOURS, SES COMPÉTENCES ET SES PISTES DE PROJET

Analyser son parcours : retracer les grandes étapes de la carrière, les réalisations marquantes, les domaines d'intervention et les résultats obtenus. Inventorier ses ressources : recenser les compétences, les connaissances et les savoir-faire, et repérer la valeur ajoutée apportée en situation de travail. Identifier ses traits professionnels et ses motivations : renseigner et exploiter les questionnaires d'intérêts, de motivations et de préférences professionnelles ; formuler ses valeurs et ses conditions de travail acceptables. Situer son rapport au changement : analyser les expériences de transition déjà vécues et les appuis mobilisables. Explorer les métiers et les marchés : conduire des recherches documentaires, des enquêtes de terrain et des rencontres de professionnels ; recueillir les conditions réelles d'exercice. Construire les pistes de projet : formuler une piste principale et une ou plusieurs alternatives, dont un projet de formation ou une démarche de validation des acquis de l'expérience. Vérifier la cohérence : confronter le projet à ses ressources, à ses contraintes personnelles et à la réalité du marché ; ajuster ou écarter les pistes non tenables.

PHASE 3 — FORMALISER SON PROJET ET RÉDIGER SON PLAN D'ACTION

Arrêter les décisions finales : projet retenu, alternatives conservées, renoncements assumés. Recenser les conditions et les moyens favorisant la réalisation du projet : financement, formation, calendrier, appuis. Rédiger le plan d'action : étapes, échéances, interlocuteurs et premières démarches à engager. Rédiger le document de synthèse avec la consultante, puis le recevoir commenté en séance de restitution ; le document est signé par la consultante et par le bénéficiaire. Programmer l'entretien de suivi à six mois, proposé systématiquement.

Mise à jour : 08/10/2026

06 Modalités pédagogiques

- Entretiens individuels en face à face, en présentiel ou en visioconférence, conduits par une consultante spécialisée en bilan de compétences.
- Apports théoriques et méthodologiques : lecture d'une fiche métier, méthode d'analyse d'expérience, méthode d'enquête de terrain, construction d'un plan d'action.
- Entretiens semi-directifs et questionnements orientés favorisant l'analyse des pratiques de travail et le passage à l'action.
- Outils d'analyse du parcours professionnel et outils d'introspection.
- Questionnaires d'intérêts, de motivations et de préférences professionnelles, restitués et commentés en séance.
- Travaux personnels guidés entre les séances : recherches documentaires, enquêtes métier, rencontres de professionnels.
- Cadre d'accompagnement fondé sur la bienveillance, le non-jugement et la confidentialité : les décisions appartiennent au bénéficiaire.

07 Moyens pédagogiques et techniques

ELITE COACHING s'assure d'une réalisation optimale par le biais d'un matériel et d'un lieu adaptés. L'environnement garantit la discrétion et la confidentialité des échanges. La professionnelle qui accompagne et fait passer les tests dispose de compétences solides et plurielles. Pour un accompagnement fonctionnel, ELITE COACHING dispose de :

- Bouteilles d'eau pour l'ensemble des participants.
- Écran connecté, paperboard, feutres.
- Prise de branchement pour matériel informatique (ordinateur, enceintes...).
- Matériels informatiques : ordinateur, imprimante, scanner.
- Matériels de communication : téléphone, fax, Internet avec wifi.
- Base documentaire accessible en ligne.

08 Évaluation, suivi et validation

EN COURS D'ACCOMPAGNEMENT

- Positionnement à l'entrée : entretien exploratoire et auto-positionnement écrit sur la situation de départ et les attentes.
- Les outils d'introspection complétés permettent d'évaluer la progression.
- Point d'étape à la fin de la phase d'investigation, avec réajustement du programme si nécessaire.

FIN D'ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

- Document de synthèse : rédigé avec le bénéficiaire, remis et commenté en séance de restitution, signé par les deux parties. Le bénéficiaire en est le seul destinataire ; sa communication à un tiers ne peut se faire sans son accord écrit.
- Entretien de suivi à six mois : point sur la mise en œuvre du plan d'action.

Preuves conservées : feuilles d'émargement des séances, comptes rendus d'étape, attestation de réalisation du bilan. Appréciation de l'accompagnement : questionnaire de satisfaction renseigné séparément, distinct du document de synthèse.

Mise à jour : 08/10/2026

09 Tarif, financement et délais d'accès

TARIF ET FINANCEMENT

1 990 € net de taxe par bénéficiaire (exonération de TVA, article 261-4-4° a du code général des impôts), pour les 24 heures et l'ensemble des supports de travail.

Financements possibles, sous réserve d'acceptation par le financeur : Mon Compte Formation, employeur, OPCO, collectivité, France Travail, financement personnel. Paiement échelonné possible en cas de financement personnel, après un premier versement à l'inscription.

DÉLAIS D'ACCÈS

Sessions ouvertes toute l'année ; la première séance est programmée dans un délai de 2 à 4 semaines après validation du dossier de financement.

Délai de rétractation : en cas de financement par Mon Compte Formation, le bénéficiaire dispose de 14 jours à compter de la validation de son dossier.

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE PAR MON COMPTE FORMATION

- **Délai de carence légal** : ne pas avoir réalisé de bilan de compétences financé (CPF, France Travail, OPCO, etc.) au cours des 5 dernières années.
- **Financement CPF** : prise en charge CPF plafonnée par l'État à 1 600 € maximum. Un reste à charge ou cofinancement est requis lorsque le prix du bilan dépasse ce montant.
- **Frais obligatoires** : règlement de la participation forfaitaire obligatoire de 150 € sur la plateforme Mon Compte Formation au moment de l'inscription (sauf exonération légale).

10 Informations pratiques

ORGANISME	ELITE COACHING — organisme certifié Qualiopi au titre des catégories d'action suivantes : actions de formation, bilans de compétences, actions de VAE.
FORMAT	Accompagnement individuel, en présentiel ou en visioconférence ; programme adapté en fonction du positionnement d'entrée du bénéficiaire.
CONTACT	contact@elitecoachingmartinique.com · 0596 53 77 95 / 0696 60 80 08

11 Intervenante

FABIENNE GIBOYAU

Bac + 5 en ressources humaines, titulaire d'un DU de Formateur d'adultes, ingénieure en formation, coach en bilan de compétences certifiée par Linkup Coaching, consultante spécialisée en validation des acquis de l'expérience, référente handicap.

12 Accessibilité et situations de handicap

CONTACT ET AMÉNAGEMENTS

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Toute personne ayant besoin d'un aménagement (rythme, supports, durée des séances, matériel adapté, participation à distance) contacte la référente handicap avant l'inscription ; l'aménagement est étudié avec la personne et, si nécessaire, avec les acteurs relais du handicap.

Référente handicap : Fabienne GIBOYAU

Courriel : contact@elitecoachingmartinique.com

Téléphone : 0596 53 77 95 / 0696 60 80 08

Mise à jour : 08/10/2026